



LES LOIS DU JEU - FUTSAL

DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

LOIS DU JEU FUTSAL	U7 - U9	U11	U13 - U18	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
Loi I - TERRAIN DE JEU	En travers	Futsal	Futsal	Surface de réparation U7-U9 = 4m
Loi II - BALLON	T3 ou 4	T4	T4	Privilégier T3 pour les U7-U9 mais taille 4 autorisé
Loi III – JOUEURS(SES)	4 x 4	5 x 5	5 x 5	50% de temps de jeu minimum pour tous les joueurs Les remplacements sont "volants" 5 remplaçants sont autorisés à s'échauffer en même temps
Loi IV – EQUIPEMENT DES JOUEURS(SES)	Equipement obligatoire = Maillot numéroté, short, chaussettes, protèges tibias et chaussures avec semelle en caoutchouc.			Pantalon et casquette autorisés pour les gardiens Protections (genou, coude, nez...) autorisées sur validation de l'arbitre
Loi V – ARBITRE ET DEUXIEME ARBITRE	Auto arbitrage éducatif	1 arbitre (Si possible 1 assistant)		Priorité aux arbitres capacitaires ayant suivis la formation Arbitrage en dehors du terrain
Loi VI – CHRONOMETREUR ET 3ÈME ARBITRE	NON	NON	NON	Le club accueil assure la gestion de la table de marque
Loi VII – DURÉE DE LA PARTIE	40' Maxi Sous forme de plateau		50' Maxi sous forme de plateau	4x10' des U7 aux U11 3x15' ou 2x20' en U13 2x20' en U15 et 2x25' en U18
Loi VIII – COUP D'ENVOI	En jeu lorsque le ballon à clairement bougé (Il n'y a plus d'obligation de jouer vers l'avant)			Un but peut être marqué directement sur coup d'envoi
Loi IX – BALLON EN JEU OU HORS-JEU	Le ballon doit franchir entièrement la ligne pour être hors jeu			Si le ballon touche le plafond, le jeu reprend par un rentrée de touche à l'endroit le plus proche
Loi X – BUT MARQUE	Idem foot extérieur			Le but ne peut être marqué directement par le gardien intentionnellement de la main depuis sa surface. 5 tirs aux buts en cas de séance de TAB
Loi XI – HORS JEU	Pas de hors-jeu en Futsal			
Loi XII – FAUTES ET INCORRECTIONS	Uniquement directs Tacles interdits	Directs ou indirects		Les tacles sont autorisés à partir des U11 (aucun contact avec le joueur adverse n'est autorisé) CFI si le gardien : (à partir des U11) • garde le ballon en main plus de 4" • retouche dans sa propre moitié de terrain sur une passe volontaire d'un coéquipier • touche le ballon des mains sur une passe bottée délibérément par un coéquipier • touche le ballon des mains directement sur une rentrée de touche effectuée par un coéquipier
Loi XIII – COUPS FRANCS	Action stoppée si joueur au sol par l'éducateur du joueur fautif	Adv. 5 m et 4" pour jouer		
Loi XIII – CUMUL DES FAUTES	Non comptabilisé	Adapté en fonction du temps de jeu		5ème faute à partir de 15 minutes par mi temps 4ème faute moins de 15 minutes
Loi XIV – COUP DE PIED DE REPARATION	Distance = 6m ou 10 selon la catégorie			10m pour coup franc après accumulation des fautes (U15-18) 6m pour coup franc après accumulation des fautes (U11-13)
Loi XV - RENTREE DE TOUCHE AU PIED	Adv. 5 m et 4" au pied ou en conduite	Adv. 5 m et 4" au pied		Ballon arrêté sur la ligne - Le pied peut désormais se situer n'importe où (intérieur ou extérieur du terrain) U7 - U9 : Possibilité de rentrer en conduite de balle
Loi XVI – SORTIE DE BUT	Gardien à la main Relance protégée	Gardien à la main (le ballon n'est plus dans l'obligation de sortir de la surface)		Relance protégée en U7-U9 : Deux partenaires peuvent solliciter le ballon dans la surface et sont inattaquables tant qu'ils n'ont pas touché le ballon
Loi XVII – COUP DE PIED DE COIN	Idem foot extérieur			